

de

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 23 mai 2017, tenue à 20h02 à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Alain Carrier maire
 Monsieur Régis Sirois conseiller, siège numéro 1
 Madame Myleine Gauthier conseillère, siège numéro 2
 Monsieur Bertrand Lavoie conseiller, siège numéro 3
 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4
 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 5
 Monsieur Robin Deschênes conseiller, siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17-05-109 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Nomination des représentants municipaux – Petites créances
3. Achat d'un camion à déneigement et de voirie d'été – Invitation aux soumissionnaires
4. Gestion physique et entretien ménager de la salle paroissiale, édifice municipal et halte routière – Octroi du contrat
5. Halte routière – Achat de caméras
6. Édifice municipal – Réparations extérieures et intérieures – Programme PIQM
7. Période de questions.
8. Levée de l'assemblée.

Adoptée

2. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX – PETITES CRÉANCES

17-05-110 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Francine Bezeau et monsieur Régis Sirois, en tant que représentants municipaux au dossier prévu à la cour des petites créances, au Palais de justice de Mont-Joli, le 15 juin 2017.

Adoptée

3. ACHAT D'UN CAMION À DÉNEIGEMENT ET DE VOIRIE D'ÉTÉ – INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES

17-05-111 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de soumission pour un camion de déneigement et de voirie d'été auprès de deux (2)

soumissionnaires et ledit camion doit être muni des équipements suivants ;

- camion dix (10) ans d'âge, maximum (10 roues);
- millage maximum de 300 000 km;
- 45 en avant, aile de côté, gratte sous le camion, châssis simple, boîte à sel avec épandeur;
- moteur 475 Caterpillar ou équivalence;
- boîte avec benne à usages multiples;
- le camion sera soumis à une inspection rigoureuse de son état général : mécanique et carrosserie;
- les recommandations de l'expert évaluateur seront soumises au conseil municipal pour analyses des possibilités pour une décision finale;
- la municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni la plus haute des soumissions.

Adoptée

4. GESTION PHYSIQUE ET ENTRETIEN MÉNAGER DE LA SALLE PAROISSIALE, ÉDIFICE MUNICIPAL ET HALTE ROUTIÈRE – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE deux (2) demandes de soumissions ont été acheminées auprès de soumissionnaires;

ATTENDU QU' une seule soumission a été déposée au bureau de la municipalité sis au 23, rue de La Fabrique;

ATTENDU QUE la soumission reçue répondait aux exigences demandées;

17-05-112 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de la gestion physique et entretien ménager de la salle paroissiale au montant forfaitaire de 465.00\$/mois plus un montant de 120.00\$ par activité ainsi que l'édifice municipal au montant de 200.00\$/mois et la halte routière à 1 120\$/mois à Monsieur Gaétan Potvin. De plus, Messieurs Alain Carrier, maire et Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim sont autorisés à signer ledit contrat.

Adoptée

5. HALTE ROUTIÈRE – ACHAT DE CAMÉRAS

Reporté à une séance ultérieure

6. ÉDIFICE MUNICIPAL – RÉPARATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES – PROGRAMME PIQM

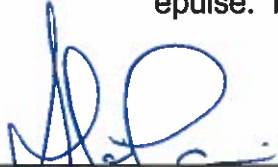
17-05-113 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à présenter à nouveau le projet dans le programme PIQM en faisant refléter la réalité actuelle de l'état du bâtiment, en collaboration avec les services des ingénieurs de la MRC de La Mitis.

Adoptée

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-05-114 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 31.



Alain Carrier, maire

Adoptée



Denis Ouellet
Directeur général & Secrétaire-trésorier par intérim

Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Alain Carrier, maire